



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GSH le 03 Février 2024 A CHAMOUX SUR GELON

Participants adhérents : 103 dont 42 Pouvoirs Adhérents

Mr le Maire, Alexandre Dalla-Mutta accueille les participants et les félicite pour leur intérêt porté à la gestion de la forêt .

La Présidente, Mme Elise Pierron remercie les Elus et les personnes présentes, la municipalité de Chamoux, pour le prêt de la salle.

### 1. Compte rendu moral (Elise Pierron)

- Bulletin d'adhésion : Joselyne et Guillaume ont travaillé ensemble pour proposer un nouveau bulletin d'adhésion.
- Le parc agroforestier de Saint Georges d'Hurtières a été inauguré le 9 septembre 2023.  
La commune de Saint Georges d'Hurtières souhaite proposer aux écoles environnantes de venir découvrir le site. Ce site a une vue imprenable sur la vallée de la basse Maurienne.  
Ce site servira de pâture périodiquement.  
Ce lieu est une vitrine pour l'agroforesterie savoyarde et va permettre de sensibiliser les enfants à la vie des arbres et de pouvoir découvrir de vieilles variétés locales. Les 40 variétés d'arbres viennent de la Pépinière La devinière, à Détrier.  
Le financement a été réalisé par Feader, CD73, la commune saint georges d'hurtières et le GSH.  
  
Mr Brunier nous propose de concevoir une valise pédagogique et écologique pour accompagner la découverte de ce site.  
La commune de la Table a aussi son parc agroforestier. Des échanges avec cette commune seraient à développer.
- Visite de la scierie Bois Du Dauphiné et Alpes Energie, au Cheylas, le 5 Mai 2023 avec le groupements des Bauges.
- En 2023, le GSH a édité une lettre d'information aux adhérents du groupement. Cette lettre a été écrite avec l'aide de la Chambre d'agriculture de la Savoie.
- **Le compte rendu moral est approuvé à l'unanimité.**

### 2. Compte rendu financier

Joselyne BOLLON présente le bilan financier de l'année 2023

#### ● Compte courant :

Solde au 1er janvier 2023 :	8 455,44 €
Total recettes 2023 :	13 663,78 €
Total dépenses 2023 :	21 625,58 €
Solde au 31 décembre 2023 :	493,64 €

● Livret A :

Solde sur livret A au 1er janvier 2023 :	14 298,13 €
Virement compte courant :	18 000,00 €
Intérêt 2023 :	859,52 €
Solde au 31 décembre 2023 :	32 157,65 €

Compte titres au 31 décembre 2023 : 20,00 €

Total comptes au 31 décembre 2023 : 32 671,29€

**Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.**

3. Dossier assurances

Début Novembre 2023

- Courrier de Groupama Rhône-Alpes Auvergne :
- Résiliation du contrat au 31/12/2023 en application de l'article L113-12 du code des assurances

(contrat souscrit le 01/01/2017)

Courant Novembre 2023

- Echanges avec service juridique de Groupama
- Recherche de possibilité de contrat groupe avec Crédit Agricole et SMACL : seuls les contrats individuels sont possibles au Crédit Agricole

Fin Novembre 2023

- Information : l'assurance forêts n'est plus gérée par Groupama Rhône-Alpes Auvergne :

Décembre 2023

- Contacts avec Groupama Forêts Assurances/Mutuelle Sylviculteurs du Sud-Ouest
- Information des adhérents
- Négociation du contrat RC forêts
- Envoi aux adhérents des bulletins d'adhésions au GSH et appels de cotisations assurances forêt.

La procédure

Qui peut adhérer et bénéficiaire du tarif groupe ?

- Les Adhérents au GSH
- Biens propres ou biens en communs : 1 seule adhésion et assurance ou chaque adhérent décide en fonction de sa situation patrimoniale
- Usufruitier : c'est lui qui adhère et cotise à l'assurance
- Indivision : adhésion et assurance séparée

Que déclarer ?

- Les parcelles de forêts
- Pour la RC les parcelles déclarées au cadastre en prés mais recouvertes d'arbres sont à déclarer

Comment sont calculées les primes en 2024 et à qui les payer ?

- De 0 à 4Ha : 10€ .De 5 à 10Ha : 20€ + 5 € pour chaque tranche de 10 hectares supplémentaires
  - Le règlement se fait uniquement à Groupama Forêts Assurances à Bordeaux
- Contacteur GROUPAMA à BORDEAUX
- Tél : 05 56 528 528 -E-mail : mafor@groupama-misso.com
  - Pour nouvelle adhésion ou modification de superficie

- Les déclarations de sinistre sont à faire à Groupama
- Les garanties sont consultables sur le site internet du GSH :
- <https://www.sylviculteurs-hurtieres.fr>

#### 4. Renouvellement des membres du conseil d'administration

Membres actuels du Conseil d'Administration à renouveler (limité à 22)

BOLLON Joselyne, BOUVIER Daniel, BRUNET André, BUET Sandrine, CHRISTIN Noël, CLARAZ Jean-François, DONZEL Claude, DURUISSEAUX Denis, FRISON Jean-Louis, GUILLERMAND Yves, LANDAZ Jean-Louis, LETTRY Michel, MARTINET Christian, MARTINET Jean-Claude, PASCAL Thierry, PIERRON Elise, POULET Christelle, SENIS Sébastien, TISSAY Serge, VILLIERMET Fabrice, VIOUDY Guy.

Démission de Mme Sandrine Buet

Election de Mme Carron Christel

#### **Election des membres à l'unanimité**

#### 5. Rapport d'activité de la chambre d'agriculture (Guillaume Plevy)

Missions forêt :

Ces missions sont encadrées par l'article L 322-1 du code forestier et consiste en :

- La mise en valeur des bois et forêts privées
- Le développement d'activités associant agriculture et forêt

Ces missions peuvent se retranscrire en 2 principaux objectifs :

- Mettre en œuvre une gestion forestière durable dans la perspective d'une protection et d'une valorisation des ressources naturelles dans le cadre du changement climatique.
- Positionnement sur des actions opérationnelles pour le renforcement de la filière forêt-bois.

Principales actions structurantes :

- Conseils et appui administratif aux propriétaires forestiers privés.
- Conseils techniques en populiculture, agroforesterie, dans le cadre du changement climatique aux exploitants forestiers.
- Mobilisation de la ressource sous forme de chantiers d'exploitation groupés (massification et création de desserte) et la valorisation des bois locaux.
- Mobilisation de la ressource dans le cadre de circuits courts

Contexte de la filière bois 2023 :

- Les prix des bois se contractent en AuRA (1er semestre convenable résultant de 2022 soutenu, puis dégradation des marchés des produits bois et de la construction)
- Augmentation des coûts des prestations des Entrepreneurs de Travaux Forestiers qui continue en 2023, manque de main d'œuvre locale
- Une crise sanitaire sans précédent sur les résineux. (16000 m<sup>3</sup> minimum bois secs)

Visites conseil, reconnaissance de limites et de documents de gestion : 2833 m<sup>3</sup> de bois mobilisés en 2023, 4199 m<sup>3</sup> en cours de mobilisation.

#### 6. Intervention de COFORET (Pierre Francony)

- Principales missions : Gestion forestière, Cartographie, recherche de limites, Gestion du Patrimoine : estimation de parcelles, de propriété, Les équipements de desserte forestière, Maîtrise d'œuvre, bureau d'étude, Travaux forestiers, La coupe et la vente de bois

- Tendances dans les Alpes du marché des résineux en 2023 et du prix des bois au m3 bord de route.

Résineux : charpente choisie épicéa 75 à 85 €

charpente sapin 65 à 68 €

Feuillus : chêne bois d'oeuvre 100 à 200 €

frêne bois d'oeuvre 80 à 110 €

- Tendances dans les Alpes du marché des feuillus en 2023 et du prix des bois au m3 réel sous écorce. Il y a une demande soutenue sur les bois de belles qualités.
- Tendances dans les Alpes du marché des peupliers en 2023, 35 à 65 €

7. Intervention du conseiller départemental Mr Thevenet (thème les maladies du bois et événements climatique).
8. Echange entre les techniciens forestiers et adhérents,
9. Fin de l'AG et pot de l'amitié.

La présidente,  
Mme Elise PIERRON.